**Pièces du dossier PLD de Versailles et environs en mai 2011**

**Programme d’actions :**

 Document de 219 pages de janvier 2011 ; Environ 90 fiches actions.

**Dossier d’enquête :**

 Un dossier de documents rassemblés sans table des matières et sans pages numérotées…

 **Les actes administratifs :**

 CR réunion du Comité syndical du 12 janvier 2011

 Décision du TA sur nomination des commissaires enquêteurs

 Arrêté préfectoral d’enquête publique

 **Les avis des autorités :**

 Délibération de VGP du 29 mars 2011 2 pages

 Délibération du Chesnay 2 pages pour **une ligne significative**

 Délibération des Clayes sous Bois 2 pages pour **une ligne significative**

 Délibération de Velizy Villacoublay 2 pages pour **une ligne significative**

 Avis du STIF 4 pages très denses sur plusieurs thèmes

 Avis du Conseil Général de l’Essonne du 2 mai 2011

 12 pages très argumentées

 Lettre d’un VP du CG des Yvelines du 19 juillet 2010

 1 couverture et 2 pages, mais ne porte pas sur le document de 2011 !!!

 Les certificats d’affichage dans toutes les communes avec les lieux.

**Remarques liminaires :**

1. Absences incompréhensibles dans le dossier :

\*L’état des lieux réalisé en 2009 qui comporte de nombreuses informations pouvant appuyer les analyses n’est pas mis en consultation. Document diagnostic de mai 2009 de 226 pages.

\*Les avis de chaque commune concernée ne sont pas au dossier ? L’avis de VGP ne peut les remplacer à moins que les communes aient totalement perdu la compétence d’organiser les dispositifs d’aide aux transports et déplacements, ce qui n’est pas le cas. Trottoirs, pistes cyclables, parkings, arrêts de bus, affichages, réglementation dans les PLU,……..sont toujours des responsabilités des communes et pas de VGP.

\*En fin avril 2011 il avait été présenté des ordres de priorité entre les différentes fiches d’actions. Il avait été alors annoncé que ces priorités résultaient de débats dont on ne trouve pas trace dans le dossier. Rien sur les priorités et rien sur les débats.

\*Absence d’avis du préfet et de la DIREN, comme si les services de l’Etat avaient disparus.

1. L’objectif d’un plan après avoir identifié la situation puis les besoins devrait tracer les solutions envisagées. On attend un programme pluriannuel d’actions réalisables à court et moyen terme (dans les 5 ans) et éventuellement au-delà. Pour chaque action proposée on devrait identifier un maître d’ouvrage, les sources de financement mobilisables, les calendriers éventuels de réalisation jusqu’à la mise en service.

 Aucune des fiches actuelles ne comportent ces renseignements…..

 Il manque pour chaque fiche action:

 Eléments de gouvernance (Maitre d’ouvrage, financeurs,….)

 Echéancier éventuel de mise en œuvre

 Priorités et enchainements entre actions

**Sur chaque action ce sera normalement la commune ou une commune leader qui prendra la direction de la maitrise. L’absence dans le document de récapitulation par responsable de mise en œuvre rend le document manifestement peu opérationnel et laisse une impression de catalogue affiché sans volonté de réaliser.**

**Les avis favorables des communes ont bien peu de vraisemblance et de poids car ils ne sont accompagnés d’aucun engagement de financer. On approuve ce que feront d’autres…. ???**

1. Impression générale d’un inventaire d’études à lancer et de principes d’aménagement, mais sans aucun caractère de plan.
2. Les points noirs de sécurité routière, les encombrements bus, camions, voitures, vélos ne sont pas identifiés. Pourquoi le document état des lieux initial qui abordait partiellement ces sujets a été abandonné ?.
3. Sur l’amélioration envisagée des dessertes avec les liaisons nouvelles aucun élément de cout d’exploitation supplémentaire ni aucune incidence sur les équipements des gares routières n’est à ce jour bien identifié.
4. Les pôles d’échanges, lieux majeurs de l’intermodalité, devraient faire l’objet d’études bien plus précises et de propositions.
5. Les itinéraires des déplacements piétons ne sont pas assez étudiés. Par ailleurs les flux de circulation des vélos et les nécessites de parkings aux lieux d’intermodalité ne sont pas assez quantifiés.
6. Les avis en une ligne des communes : «avis favorable » donnent une impression de désintérêt sur le dossier. Aucun engagement financier, aucune trace de débat sur le contenu.

**Questions de SAVE en 2010 suite aux réunions tenues sur le PLD avec les responsables du Syndicat (réunion du 27 mai 2010).**

Pour les pôles multimodaux de l’agglomération quelles sont les analyses sur les échanges de voyageurs, il y 10 ans, à ce jour et dans 10 ans ?

 Plusieurs communes révisent à ce jour leurs PLUs.

 Versailles a prévu de traiter Chantiers, RG et RD.

 Quelles sont les propositions précises chiffrées pour les améliorations souhaitées sur chaque pôle ?

Pour les stationnements de véhicules dans les villes : quelles normes proposez-vous pour harmoniser les règles sur l’agglomération ? ( voitures, bus, vélos, motos)

 \*Article 12 des PLU création de places de stationnement dans les constructions.

 \*Parkings communautaires dissuasifs

 \*Parkings dédiés aux livraisons

 \*Parkings publics pour les pôles multimodaux.

Quelles dispositions sont envisagées pour les axes structurants identifiés afin d’assurer les fluidités de circulation ?

 Chasse aux points durs de circulation bus et aux congestions en ville.

 Cf présentation CODRA de juin 2009.

Quels sont les projets prioritaires dans les aménagements proposés ?

 Quand seront-ils décrits, chiffrés, budgétés, réalisés ?

Quel sera le contenu du document mis en enquête publique à l’automne ?

 Des intentions

 ou

 des avant projets avec priorités, chiffrages estimés et dates éventuelles de réalisation

 (a minima durée estimée entre décision et mise en exploitation).

**Il manque dans le dossier de consultation :**

1/ Statistiques Trafic Passagers

* passagers SNCF : total par jour et extrêmes/heure journaliers.
	+ Il y a 10 ans
	+ Aujourd’hui
	+ Modélisation à 10 ans.
* idem passagers transports en commun routiers (bus, cars…)
* Y a-t-il coordination (niveau études et projections et correspondances) entre SNCF et sociétés de transports en commun
* Sociologie des passagers.

2/ Parkings – Stationnements – Arrêts – Têtes de lignes,

 Quelles politiques, quels projets, pour quels nombres (voitures, cycles, bus)

 Pour passagers et livraisons de marchandises.

3/ Logique des dessertes du territoire par les transports en commun

 Aménagement - Réaménagement des pôles d'échanges dans les gares de Versailles

**Questions ouvertes de SAVE en direction de la communauté d’agglomération**

**et pour le syndicat**

Vision unifiée des parkings de véhicules à créer et à coordonner avec le STIF.

Vision sur la structuration et l’évolution des pôles multimodaux

Que font nos voisins des autres agglomérations?

Données quantifiées sur les points durs saturés de circulation et leurs évolutions depuis 5 ans.

Description unifiée et cohérente des lignes de bus privées et publiques avec fréquentations.

 Trafics sur voies réservées, pénalisations induites par les encombrements

 Echanges de passagers entre lignes

 Alimentations multimodales

 Types de véhicules de transport

 Informations des usagers

Prolongement TGO St Cyr vers Versailles, comment et quand ?

Desserte de Satory depuis Chantiers ?

Quelles améliorations des dessertes SNCF envisagées sur les lignes Transilien?

Projections de fréquentations du Tram Viroflay Chatillon et quelle prolongation éventuelle à Viroflay ? Quels rabattements de passagers vers Viroflay en 2013?

Incidences de la boucle du Grand Paris ? Date et lieux de la gare ? captations de flux ?

Evolution des fréquentations touristiques : flux véhicules, flux bus, flux aux gares ?

Incidences des constructions (habitations) et implantations d’activités envisagées sur les 10 ans ?

Quelle politique pour faciliter les déplacements doux ? Objectifs de transferts depuis les autres moyens de déplacement?

Les projets à long terme des lignes TGV de contournement de Paris par l’ouest devraient faire l’objet d’une première esquisse. Le débat public actuel qui se termine fin mai 2011 concerne la liaison ORLY MASSY. Les documents de cette consultation comportent déjà des traces de la prolongation Massy vers Versailles. Il faudrait donc commencer à travailler cette hypothèse.